

## **Avis de promulgation**

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 9 avril 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1057-18 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais  
d'émission du refinancement de 1 092 700 \$ et pour ce faire un  
emprunt au montant de 21 854 \$, remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 3 mai 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 4<sup>e</sup> jour de mai 2018

Céline LeBlanc  
Greffière